

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [anabelle-godin-csspo-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/ebb06f4e94b6d328077716ca>

Date d'obtention : 2025-03-19 17:17:38

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

intervention auprès des élèves impliquer.

Connaitre la version de chacun

déclencher le protocole sexto.

communiquer avec le service de police au besoin.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

des que nous suspectons un photo qui a été partager ou divulgue nous devons absolument rencontrer l'élève concerner afin de mettre fin a la pornographie juvénile qui pourrait circuler.

Si un parent s'inquiète pour son enfant celui-ci devra discuter avec le service de police.

Si un ami nous mentionne un évènement, il est important de déclencher le protocole sexto même si la photo ne la concerne pas.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

confisque le telephone a la personne qui aurait partager les photos ou video pour ensuite le remettre au corp policier